

# BULLETIN D'INFORMATION

Janvier 2019 / Numéro 54

## Sommaire

Page 1, 2 & 3

> Le Mot du Maire

Page 4

> Infos mairie

Page 5

> Programme départementaux  
d'aides à la rénovation des  
logements

> Travaux effectués en 2018

Page 6

> Les nouveaux commerçants de  
champagne

Page 7

> ALEC 01

Page 8, 9 & 10

> L'EHPAD

Page 11

> Commémoration du centenaire  
du 11 novembre 2018

Page 12

> Calendrier des manifestations  
> Elections des députés européens

## Le Mot du Maire

*La loi NOTRe : « JE PENSE, DONC...TU SUIS ! »*

*Une étude pour une éventuelle fusion de 5 communes a été lancée au printemps 2018 suite à une décision des conseils municipaux de Belmont-Luthézieu, Champagne-en-Valromey, Lompnieu, Sutrieu et Vieu.*

*Cette expertise a duré 6 mois, elle a permis d'échanger des idées et des points de vue afin d'évaluer les avantages et les inconvénients, de déterminer la mutualisation des moyens humains et matériels et d'organiser une politique communale. Elle a donné l'occasion aux 60 élus de se connaître et d'apprécier la faisabilité de travailler ensemble.*

*J'ai côtoyé des personnes de valeurs lors des diverses rencontres, qui ont dépensé beaucoup d'énergie et de temps pour un objectif exaltant et louable, et d'autres... Bercés par des idéaux de bienveillance universelle, nous avons toutes les raisons de nous croire prêts à établir un joyeux « vivre ensemble ».*

*Puis arrive le moment du doute lorsque la sournoiserie, qui n'est jamais très loin dans notre société contemporaine, pointe son nez :*

*• Après avoir perdu son statut de chef-lieu de canton, Champagne-en-Valromey risquait de perdre sa mairie. En effet, par manque de volonté ou de courage, la mairie jugée trop exiguë n'a pu être transférée au 2ème étage de la Maison de Pays qui aurait regroupé ainsi tous les services administratifs avec le SIVOM du Valromey et le Syndicat des Eaux du Bas Valromey. Pour se faire il suffisait que la Maison des jeux, à l'étroit dans leurs locaux, accepte de se déplacer dans la mairie actuelle, comme nous l'avions proposé, ce qui solutionnait leur problème d'espace. Fort du soutien de la Médiathèque, l'association refuse... Le SIVOM du Valromey n'était-il pas en droit de les inciter vivement à prendre cette décision appropriée ?*

*• Pour éviter des travaux de restructuration de la mairie de Champagne le transfert du siège de la mairie de la commune nouvelle à Belmont revient sur le tapis. Suite à une opposition unanime des élus de Champagne, il est décidé et inscrit dans la chartre que le siège restera à Champagne. Une chartre ou une délibération sont une obligation ou une garantie seulement dans la durée que le conseil municipal veut bien lui consentir. À tout moment un vote majoritaire peut modifier un engagement antérieur.*

• Adopter un nouveau nom est divertissant et séduisant mais engendre des complications administratives pour la commune nouvelle mais aussi l'EHPAD, les entreprises, les commerces, etc... Si un jour l'état décide que la commune nouvelle doit avoir une visibilité cartographique, qu'elle sera la réaction des habitants de Champagne-en-Valromey face à la disparition du nom de leur village ?

• La plupart des communes nouvelles constate que le nombre de leurs conseillers municipaux qui désertent les conseils atteint 30% voire 50%. Un sentiment d'inutilité envahit les moins motivés, l'implication s'effrite, l'énergie disparaît. Quelle force de décision Champagne peut prévaloir avec moins de 1/4 des élus ?

• La loi NOTRe est la voie de la confiscation des pouvoirs et des responsabilités de l'échelon local. Des petites communes « pauvres » qui se marient peuvent-elles devenir une grosse commune vertueuse ?

Je m'insurge lorsque des virtuoses de la démagogie dénigrent la façon dont les maires ruraux gèrent leurs communes et nous dépouillent de la libre administration de nos collectivités. « On entre dans une nouvelle ère, votre façon de gérer est dépassée, il faut oublier ces méthodes désuètes, etc... »

La nouvelle ère est « au grandiose », des communes plus grandes pour avoir plus de poids dans des intercommunalités toujours plus grosses. Un grand territoire vide peut-il être un outil efficace au service de la population des zones rurales ?

Le lointain pouvoir dicte ses ordres étayés de justifications fallacieuses sans aucune connexion avec la réalité de la vie quotidienne des gens.

La méthode adoptée pour éliminer les petites communes me remémore les années 1970 à partir desquelles tout a été mis en œuvre par l'état avec l'appui d'un syndicat, de coopératives et de techniciens agricoles pour faciliter la disparition des petites fermes. Un enseignement adapté et moderne réduisant à néant le savoir-faire ancestral du monde paysan.

Et depuis, chaque jour des fermes disparaissent, chaque semaine des agriculteurs se suicident...

Drapé dans les fameuses valeurs que personne ne parvient à définir, l'état nous profère : « je n'impose pas mais procède à de fortes incitations... » ce qui en langage décodé signifie :

**« JE PENSE, DONC... TU SUIS ! »**

Je ne suis pas un nostalgique du passé, même si je reste persuadé qu'hier tout était plus humain. Je suis conscient que les sociétés doivent connaître des évolutions sociales, technologiques et économiques, mais avec une vision de vérités simples et un juste équilibre et surtout pas au détriment de la population. Être traité de frileux, de rétrogrades ou d'incompétents par des individus qui vivent dans l'imitation et qui s'agglutinent autour d'une opinion pré-machée prouve que le conditionnement produit une société qui intègre plus facilement les soumis que les rebelles.

Il est vrai que de moins en moins de pieds sont ancrés dans la terre des aïeux et que l'idéologie qui a remplacé le bon sens fait des ravages au plus profond de la ruralité.

Tout paraît limpide et lumineux lorsque la candeur du regard perçoit trop le monde contemporain avec ses modes et son détachement et trop peu le cœur de l'histoire avec ses mœurs et l'âme de la mémoire avec ses usages.

*Dans la vie, on a toujours le choix : aimer ou détester, avouer ou mentir, être soi-même ou faire semblant, se résigner ou rejeter. On peut aussi se plaindre de tout ce qu'on n'a pas ou se réjouir de tout ce qu'on a. L'important est que nos choix représentent nos espoirs et non nos craintes.*

*Le 12 novembre 2018, le conseil municipal de Champagne-en-Valromey a voté en majorité contre un projet. Il a jugé que le moment n'était pas propice à la fusion. Il est donc inconvenant à ce stade de qualifier ce vote démocratique de trahison.*

*J'assume l'entière responsabilité de ce résultat, m'étant moi-même abstenu lors de ce vote en espérant ainsi, dans la neutralité (à tort ou à raison ?) parvenir à conserver l'union d'une équipe scindée.*

*Ce vote inattendu a provoqué l'incompréhension voire l'indignation de quelques-uns et a entraîné la démission du 1er adjoint et d'un conseiller municipal.*

*Quelques jours plus tard, 10 conseillers municipaux, conscients de leur responsabilité et de leur devoir, malgré des opinions divergentes, ont manifesté leur volonté de poursuivre le cap à mes côtés.*

*Je leur suis sincèrement reconnaissant de ce soutien et de cette belle solidarité ; notre souci essentiel ayant toujours été de servir aux mieux les intérêts de la commune et de ses habitants.*

*À l'heure où nous avons à affronter tant de problèmes cruciaux pour notre avenir, à l'heure des alliances, des débats, des pactes et des contrats, il est temps de retrouver le chemin audacieux de la liberté qui suppose de nous mettre en quête de la raison d'être de notre commune unique et singulière et de la faire exister.*

### **LA VIE TROUVE TOUJOURS UN CHEMIN**

*Une pensée d'Edgar Quinet résume mon état d'esprit et peut-être le vôtre aussi : « le véritable exil n'est pas d'être arraché de son pays, c'est d'y vivre et de n'y plus rien trouver de ce qu'il le faisait aimer ».*

*Dans un contexte morose et une ambiance délétère, rien n'est moins évident à gérer que de se sentir prisonnier du jugement d'autrui, ce constat a occasionné une confuse réflexion et m'a amené à prendre de la distance. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas voulu organiser de cérémonie des vœux, étant incapable d'accomplir mon devoir de mauvaise grâce.*

*Veillez m'en excuser.*

*Je souhaite néanmoins que la santé vous accompagne tout au long de 2019 et vous procure bonheur, joie et espérance.*

*Je souhaite « BONS VENTS » à notre commune de Champagne-en-Valromey, le « rafiot » tel l'Arche de Noé construit par des amateurs et guidé par des amoureux afin d'éviter les écueils rencontrés par le « Titanic » construit par des experts et guidé par des spécialistes.*

*Très cordialement, Claude JUILLET*

## INFOS MAIRIE

### SECRETARIAT DE MAIRIE

**Horaires :** Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h - Jeudi 8h30-12h. Accueil téléphonique à partir de 8h.  
Tél : 04 79 87 61 40 - Fax : 04 79 87 55 27 - Mail : champagne-val.mairie@wanadoo.fr  
Site Internet : champagne-en-Valromey.fr

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

**Horaires :** Du lundi au vendredi 8h30-12h30, samedi 9h-12h  
Tél 04 79 81 28 26

### OFFICE DE TOURISME DE CHAMPAGNE-EN-VALROMEY

**Horaires :** FERME jusqu'au 31/03  
Le bureau des plans d'Hotonnes est ouvert 7jours/7  
En avril : le jeudi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

### SOUS-PREFECTURE DE BELLEY

**Nouveaux horaires :** Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h, mercredi fermé  
Point d'accueil numérique pour démarches en ligne : cartes grises et permis de conduire uniquement  
Tel : 04.79.87.87.40

### ETAT-CIVIL

#### NAISSANCES

**Jane et Sama CONSTANT PEYCRU**, nées le 8 décembre 2017, filles de Gérald CONSTANT et de Marie PEYCRU, domiciliés 236 rue de la Fontaine, Poisieu

**Maéline HEC DELBEKE**, née le 3 juin 2018, fille de Maxime DELBEKE et de Marie-Laure HEC, domiciliés 135 rue de la Croix Rouge, Champagne en Valromey

**Alice BOULET**, née le 28 JUIN 2018, fille de Amaury BOULET et de Esther SCHWENZER, domiciliés 150 chemin des Andes, Champagne en Valromey

**Louise PLASSE**, née le 2 juillet 2018, fille de Fabien PLASSE et de Gaëlle MARCHAND, domiciliés 86 chemin de l'Eglise, Passin

**Sacha MEDDOUR**, né le 5 juillet 2018, fils de Fanny DUPONT-FESCOURT et de Kevin MEDDOUR, domiciliée 160 route du Col de Richemont, Champagne en Valromey

**Illona RICHARD BARBIER**, née le 8 juillet 2018, fille de Jérôme RICHARD et de Mireille BARBIER, domiciliés 2 lotissement La Fulie, Champagne en Valromey

*Félicitations aux parents et bienvenue au bébé*

#### MARIAGES

**Marie-Charlotte AUDREN de Kerdrel et Paul BERTHON**, le 24 Août 2018

**Marine MASNADA et Quentin ROUX**, le 1er septembre 2018

**Annina LUGINBUHL et Thibaut RAS**, le 8 décembre 2018

*Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux*

#### DÉCÈS

**Geneviève LAGASSE**, 5 JANVIER 2018

**Simone DUFOUR**, 12 JANVIER 2018

**Lucien MONET**, 29 JANVIER 2018

**Anthelme CHARVET**, 5 FEVRIER 2018

**Bruno ACTIS**, 15 JUILLET 2018

**Denise GIROUD**, 26 JUILLET 2018

**Jean BORNAREL**, 26 JUILLET 2018

**Alberte ANCIAN**, 13 AOUT 2018

**Josette MARTOS**, 20 AOUT 2018

**Jeanne PERRIER**, 1er SEPTEMBRE 2018

**Jean FONLUPT**, 22 SEPTEMBRE 2018

**Fiorinda BUZZI**, 5 OCTOBRE 2018

**Jean Pierre SERVOZ**, 14 NOVEMBRE 2018

*Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles*

## PROGRAMME DEPARTEMENTAUX D'AIDES A LA RENOVATION DES LOGEMENTS

Le Département de l'Ain met en place jusqu'en 2021 deux programmes d'aides à la rénovation thermique et à l'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou au handicap.

Il s'agit de dispositifs d'accompagnement et d'aides financières pour les propriétaires occupants ayant un projet de travaux dans leur habitation.

Ces programmes ciblent :

- Les travaux permettant de réduire des dépenses énergétiques
- Les travaux d'adaptation du logement permettant aux personnes confrontées à des situations de handicap ou en perte de mobilité de rester à leur domicile
- Les travaux de rénovation lourde des habitations

SOLIHA Ain, Association missionnée par le Département, assure le suivi et l'animation de ces deux programmes en accompagnant les particuliers du début à la fin de leur projet.

### RENSEIGNEZ-VOUS

Auprès de SOLIHA Ain

- Tel : 04.74.21.02.01

En utilisant le service en ligne d'aide financière

- [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)

## TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2018

- Acquisition d'un terrain constructible d'une superficie de 886 m<sup>2</sup> à La Fulie pour un montant de 4 430 €
- Pose de 3 bornes électriques au camping municipal pour un montant de 3 938.80 €
- Installation d'une main courante au stade pour une mise aux normes pour un montant de 12 040 €
- Fabrication de support publicitaire sur la main courante du stade pour un montant de 2 871.40 €
- Mise aux normes incendie de la salle polyvalente de Passin pour un montant de 23 678.78 €
- Pose de caveaux et réfection du jardin du souvenir et exhumations au cimetière de Champagne-en-Valromey pour un montant de 16 973.33 €



### VIVAL

Andre Jardel 59ans et Nicolas Jardel son fils de 21ans

Nicolas : « Actuellement transporteur, et secondant déjà mon père dans le magasin de Cormaranche en Bugey je suis très impatient de relever le challenge qui s'offre à nous. »

André : « Gérant depuis 2 années d'une épicerie Vival à Cormaranche en Bugey.

Auparavant cadre dans la grande distribution pendant 15 années c'est dans le commerce de proximité en zone rurale que j'ai choisi d'exercer mon métier.

En SAS avec mes filles Clémence et Amandine, et assisté par mon fils Nicolas j'ai accepté de reprendre l'exploitation de l'épicerie de votre village en partenariat avec le groupe casino en franchise Vival.

Notre objectif est de répondre à vos attentes. Pour mieux vous servir les locaux ont été rénovés et équipés de tout le matériel nécessaire à une bonne conservation des produits.

Nous allons nous efforcer de satisfaire à vos demandes en proposant un assortiment complet d'épicerie ainsi que des produits locaux et régionaux, mais c'est aussi par l'écoute de vos remarques et suggestions que nous saurons au mieux vous servir, c'est pourquoi je vous propose des maintenant de me contacter au 0613643035 ou par courriel : jardel.andre@live.fr

A bientôt dans votre nouvelle épicerie. »

André JARDEL



### BOUCHERIE MONAVON

La boucherie Monavon compte un gérant, un apprenti et une vendeuse.

Ils vous accueillent tous les jours, sauf le lundi de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h et le dimanche matin.

Le boucher est spécialisé dans la viande locale et la fabrication de sa charcuterie maison : quenelle de veau, saucisson sec, saucisson à cuire, pâté croûte, roulette, aspic au pâté de foie, choucroute...

Il assure aussi des tournées hebdomadaires dans les communes avoisinantes et sera bientôt présent sur le marché de Champagne-en-Valromey le jeudi matin.

**Si vous voulez manger bon,  
servez-vous chez MONAVON !!!**

Gilles MONAVON



## Attention aux démarchages abusifs

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain reçoit régulièrement des réclamations concernant un démarchage par téléphone d'entreprises se faisant passer pour notre structure, ou pour le Département de l'Ain. L'agence rappelle qu'elle n'effectue aucun démarchage : les personnes qui souhaitent des renseignements sollicitent l'ALEC 01 par téléphone, par mail ou pour un rendez-vous personnalisé.

Lors de démarchage, physique ou téléphonique, vérifiez les informations données par la structure avant de signer quoi que ce soit. Vous pouvez également déposer plainte pour escroquerie auprès du Procureur de la République.

Sur le Web et les réseaux sociaux, nombreuses sont les publicités ou les publi-rédactionnels (publicité sous forme d'article) concernant l'isolation à 1 € ou l'installation de panneaux photovoltaïques en auto-production. Certaines sont trompeuses, affichant des logos ou des noms d'organismes officiels sans autorisation.

Quelques astuces pour repérer une arnaque sur Internet :

- Vérifiez que le site que vous consultez est bien en https
- Méfiez-vous des offres trop belles !
- Le site possède-t-il des mentions légales (obligatoires). Si oui, chercher l'adresse de la structure et son numéro de téléphone. Il n'y en a pas ? Méfiance !
- Contactez l'ALEC 01 pour comparer les offres et s'assurer de la véracité des informations données.

Marie ALEXANDRE, directrice de l'ALEC 01 rappelle que : « l'ALEC 01 est une structure indépendante au service des habitants de l'Ain qui délivre **des conseils gratuits et dénués de tout intérêt commercial aux particuliers** sur les économies d'eau et d'énergie, l'utilisation d'énergies renouvelables... »

Plus d'infos :

- [Site Web de la DGCCRF consacré aux pratiques commerciales agressives dans le secteur des équipements énergétiques](#)
- [Faire un signalement auprès de la DGCCRF](#)
- [Article concernant le démarchage abusif sur le site du Conseil départemental](#)
- [Nous signaler l'usurpation de notre nom de structure.](#)
- [S'inscrire sur Bloctel](#)

## Le contexte historique

L'établissement est issu originellement d'une fondation promue par la famille Costaz à la suite de ses illustres aînés Benoît et Louis Costaz, respectivement scientifique et évêque, natifs de Champagne en Valromey en 1761 et 1767 et morts tous les deux en 1842. Plus précisément, la famille Costaz possédant le château de Champagne en Valromey ainsi qu'une maison bourgeoise appelée La Xavière, fait construire, au début du XIXème siècle, un grand bâtiment dans le but d'accueillir des nécessiteux. Après donation à la commune, la fondation Costaz devient un hospice tenu par des religieuses. Puis, en 1960, un directeur est nommé et l'établissement devient maison de retraite avant sa mutation en EHPAD en 2002. Beaucoup plus récemment, l'établissement a mené à bien une vaste opération de rénovation et d'humanisation débutée en 2005 et achevée en 2012 et de laquelle il ressort un cadre de vie et de travail beaucoup plus agréable et fonctionnel.



## Le contexte actuel

L'EHPAD est un établissement public implanté au coeur de Champagne en Valromey. Il est situé dans un cadre de verdure entouré de montagnes et accueille 131 résidents avec des profils différents répartis sur deux sites et trois bâtiments : Le Colombier, Costaz et La Xavière.

### Le bâtiment Le Colombier

Bâtiment neuf, il abrite les unités Les Sapins (1er étage), Les Acacias (RDC), comptant chacune 28 places et une unité de vie protégée Les Chênes (rez de jardin) de 12 lits. Chaque unité dispose d'un office et d'un bureau. Le bureau infirmier se situe au rez de jardin.

### Le bâtiment Costaz

Rénové, c'est le bâtiment historique. Il comporte une unité répartie sur trois étages : Les Primevères au premier étage, comportant 10 places, Les Lys au deuxième étage comptant également 10 places et Les Lilas au troisième étage comptant 9 places. La salle à manger commune ainsi que l'office et le bureau des soignants se situent au troisième étage.

Le bâtiment Costaz compte aussi une unité de vie protégée de 15 lits, Les Narcisses, qui dispose également d'un office et d'un bureau pour les soignants. Les unités Les Chênes et Les Narcisses sont des services fermés car les résidents présentent des troubles cognitifs avec risque de fugue. Les portes d'entrée de chaque service sont à code et tous les accès doivent être maintenus fermés.

### Le bâtiment La Xavière

Ce bâtiment rénové se situe au centre du village et compte 24 lits.

L'EHPAD accueille des personnes âgées de plus de 60 ans (sauf dérogation), autonomes ou en perte d'autonomie physique ou psychique et leur offre une vie la plus agréable possible grâce à des prestations convenables et une ambiance sympathique et chaleureuse. Le personnel est en charge d'accompagner les résidents dans les actes de la vie quotidienne tout en favorisant leur autonomie.

Les valeurs revendiquées par l'EHPAD sont : le respect de la dignité, de l'intégrité et de l'intimité, la liberté, la transparence, le respect, le savoir-être et le savoir-faire, le personnel comme porteur des valeurs institutionnelles, le bien-être des professionnels.

Afin d'assurer les soins que requièrent les résidents, l'EHPAD est dotée d'une équipe soignante dynamique. Celle-ci est composée de médecin coordinateur, d'infirmières, psychologue, diététicienne, aides-soignantes et agents de service hospitalier. Les services paramédicaux interviennent au sein de l'EHPAD sur prescription médicale (kinésithérapeute, orthophoniste,...) ; le samedi les résidents bénéficient de l'activité physique adaptée.

L'équipe soignante travaille en collaboration avec le CH de Métropole Savoie dont le CH de Belley fait partie ainsi que le CHS de Bassens. Nous travaillons aussi avec le Centre Psychothérapique de l'Ain. L'EHPAD travaille en collaboration avec la Pharmacie de Champagne en Valromey pour l'approvisionnement des médicaments. Notre organisation permet d'offrir aux résidents un cadre de vie sécurisé.

**Les services administratifs de l'Ehpad** sont localisés au rez de chaussée du bâtiment Costaz.

Ils sont structurés de la façon suivante :

- . Le service admission (suivi et gestion des demandes d'admission, accompagnement et constitution des demandes d'aide.) ; accueil visiteurs.
  - . Le service facturation dépenses et gestion économat (suivi et mandatement des factures du budget dépenses, suivi des commandes)
  - . Le service facturation recettes (facturation des résidents ; recettes diverses ; suivi de l'activité) ; budget et gestion administration
  - . Le service des ressources humaines. (Elabore fiches de paie, suivi des dossiers agents (maladie, absences, retraite) ; (gestion et plan de formation) ; plannings
  - . Services techniques et sécurités Les services techniques et sécurités sont formés de 3 agents, un responsable et deux agents. Ils sont chargés de la maintenance quotidienne, des réparations, de l'aménagement et la gestion du patrimoine. Ils veillent à la sécurité des résidents, du personnel, et des biens.
- Ces services sont à votre disposition pour toutes demandes techniques ou sécuritaires

### L'entretien des locaux

Le personnel de l'établissement assure l'hygiène et l'entretien des locaux collectifs et individuels. Le ménage est assuré selon une organisation et des procédures maîtrisées. Soucieux de la bonne tenue de l'établissement, nous avons doté nos agents de matériels performants.

### Une cuisine au plus près des résidents

La cuisine de l'Ehpad de Champagne-en-Valromey fonctionne en liaison chaude. Les plats chauds sont préparés le matin pour le repas de midi, et l'après-midi pour celui du soir. Les préparations froides (entrées, desserts...) peuvent en revanche être préparées la veille. Ce mode de fonctionnement, de plus en plus rare dans la restauration collective, permet de préserver au maximum la qualité organoleptique des plats. La cuisine prépare ainsi 280 repas par jour, auxquels viennent s'ajouter ceux de la cantine de l'école publique de Champagne-en-Valromey, hors vacances scolaires. Soit 107 000 repas annuels, une vraie performance ! Les menus sont choisis en collaboration avec la diététicienne de l'établissement. Les repas comportent 4 composantes (entrée, portion protéique, accompagnement, fromage ou dessert pour le midi ; potage, plat, fromage et dessert le soir), en lien avec les recommandations nutritionnelles actuelles. Pour les repas des enfants, une 5ème composante est ajoutée le midi (fromage + dessert). Les jours de fêtes et le dimanche midi, les repas comportent 5 composantes. Tous les trimestres, une commission restauration réunit des résidents, le responsable de la cuisine et la diététicienne pour faire le point sur les repas et prendre en compte les attentes des résidents.



De nombreuses animations viennent rythmer les repas quotidiens : semaine du goût, repas à thème, pique-niques, barbecues... ainsi que le traditionnel gâteau d'anniversaire mensuel, servi à tous les résidents, pour honorer les natiifs du mois en cours. Sans oublier la célébration de nos centenaires, dont la dernière en date, vendredi 16 novembre.

**Le service lingerie** de l'EHPAD Fondation Costaz de Champagne-en-Valromey traite l'ensemble du linge des résidents ainsi que les tenues du personnel ce qui représente environ 85 tonnes de linge par an.

Les locaux sont très récents et nous disposons de matériel très performant nous utilisons également une lessive basse température qui permet des économies d'énergie et des gains de temps pour une même qualité de lavage.

Dans la partie buanderie nous avons deux machines à laver de 25 kgs ; en lingerie nous disposons de deux séchoirs et de deux repasseuses.



### **Le salon de coiffure**

La coiffeuse intervient dans son salon situé dans le bâtiment principal le mardi toute la journée, le jeudi après-midi et le vendredi matin. Les résidents sont coiffés sur rendez-vous selon leurs besoins et leurs demandes (mise en plis, brushing etc...), les interventions sont comprises dans leurs forfaits.

La coiffure est pour les résidents un agréable moment d'échange et de convivialité et cela est très important pour leur moral.

### **Le service animation propose**

.Ateliers manuels, ateliers cuisine et pâtisserie, jeux de sociétés, jeux de mémoire

. Les Olympiades à Chatillon sur Chalaronne

. Repas petits groupes en intérieur et sous la tonnelle, sorties (café-terrasse, pique-nique, visites diverses, course...)

. Des activités intergénérationnelles et inter établissements

Les résidents font des activités en collaborations avec des intervenants :

Au cœur des Différences, Label vie d'ange, les écoles, collèges, bénévoles de la pastorale, Art thérapie, danse.

. Intervenants : musiques, chiens...

.Ateliers en groupe, en individuel ou dans les unités Anniversaires, ateliers sur les thèmes de l'année : Noël, semaine du goût, mardi gras ...



*Remerciements à Monsieur Le Directeur ainsi qu'au personnel de l'EHPAD pour leur implication dans les articles.*

## COMMEMORATION DU CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE 2018

Si proche et déjà si lointaine, la Grande Guerre a 100 ans.

La commune et son monument aux morts, héritage de la première Guerre Mondiale, sont les lieux emblématiques de cette commémoration.

Le 11 novembre n'est pas un jour de triomphe mais de recueillement.

Commémorer, c'est d'abord se souvenir et rendre hommage aux combattants, devenus des héros, c'est aussi refuser d'oublier le sacrifice d'hommes, de femmes et d'enfants, victimes injustes d'intérêts et d'instrumentalisations causes de désordre mondial, c'est enfin un devoir de mémoire utile pour l'avenir, pour que les futures générations réalisent et témoignent que la paix, indispensable à la démocratie, est le plus noble des combats.

Dans le cadre des animations autour du centenaire de la Grande Guerre, la chorale Chantelouve et la chorale de l'école élémentaire ont donné un concert gratuit à la Maison de Pays le 10 novembre. Le récital « cantate de la paix » a rencontré un succès mérité de la part du très nombreux public venu y assister. J'adresse des sincères remerciements et de vives félicitations à tous les acteurs de cette remarquable prestation .

*Claude JUILLET*



## Manifestations 1er semestre 2019

### Mars

#### 3 mars : Pot au feu et après-midi récréative

Le comité d'animation de Passin organise un repas complet autour d'un pot au feu maison, ambiance familiale assurée. S'en suivra un après-midi récréatif (cartes, jeux, discussions, etc...)...  
Tél : 04.79.87.64.17 - Mail : ca.passin.secretariat@orange.fr

#### 14 mars : 9ème édition du Festival «Dans les coulisses du cinéma»

Ciné-Rencontre et Cinébus présentent la 9ème édition du festival de Champagne en Valromey. Venez découvrir les métiers du cinéma souvent inconnus du grand public.  
Tél : 04.79.87.74.40 - Mail : secretariat.cinerencontre@orange.fr

#### 30 mars : Buffet dansant de l'Amicale des Donneurs de Sang

L'Amicale des Donneurs de Sang du Valromey organise son buffet dansant annuel, animé par l'orchestre Jacky Guilloux.  
Tél : 04.79.87.56.22 / 04.79.87.05.74 - Mail : nicole.brillat@laposte.net

### Avril

#### 16 avril : Don du sang

Je donne mon sang, je sauve des vies.  
Mail : nicole.brillat@laposte.net

### Mai

#### 19 mai : Fête du four

Comité des fêtes  
La Valromeysanne - Le club valromey cyclo  
Tél : 04.79.81.86.61 - 06.82.45.00.32

### Juin

#### 16 juin : Brocante du Sou des Ecoles

Tél : 04.79.87.98.94 - Mail : soudesecoleschampagneenv@gmail.com

#### 23 juin : Fête des gaufres et tournoi de football

Tournoi de football pour les U7, U9, U11 et U13 avec participation des clubs de la région.  
Stade municipal de 9h à 17h.



Ont participé à la rédaction du bulletin municipal :

Claude JUILLET, Régine TARDY, Virginie DETEZ DE LA DREVE, Gilles MONAVON, André et Nicolas JARDEL, François-Gilles CLONNA, Evelyne SERPOL

Responsable de publication : Claude JUILLET - Création graphique et réalisation : Global Design - Impression : ODYNEO